

On est censé étudier les subsides, mais à ce moment-là, on parle de scandales, de faire des enquêtes, de toutes sortes de choses.

Et pourtant, monsieur l'Orateur, dans la province de Québec, on paie 2 milliards 400 millions de dollars en taxes au gouvernement fédéral. Et l'on a deux jours pour discuter comment ces taxes vont être dépensées.

De quoi avons-nous parlé? Aucunement des subsides, du budget ou des crédits, mais d'autre chose. On s'est plu à se lancer de la boue, d'un côté comme de l'autre, et on ne parle pas du peuple.

S'il fallait, monsieur l'Orateur, faire une élection sur le sujet que l'on discute depuis deux jours, que se produirait-il? Eh bien, moi je ne pourrais pas faire autrement que de dire au peuple de Québec: quand il est question de dépenser vos taxes, on parle de toutes sortes d'autres choses. Si le peuple avait conscience de ce qui se produit au Parlement, chaque fois qu'il est question de dépenser son argent, eh bien, je pense qu'il demanderait que l'on ferme le Parlement.

M. Allard: C'en est déprimant!

M. Grégoire: C'est déprimant, comme dit l'honorable député de Sherbrooke.

Monsieur l'Orateur, ça revient tout le temps. On se croyait libérés de ça pour au moins un mois; mais non, à peine en a-t-on fini un, qu'on recommence avec un autre. Ce n'est pas nous qui avons amorcé cela. Mais pourquoi nous impose-t-on toujours des discussions comme celle-là? Pourquoi n'en vient-on pas enfin à légiférer pour le peuple, au lieu de passer son temps à discuter de scandales et à chercher à lancer de la boue au voisin?

Il me semble que c'est simple, monsieur l'Orateur. On étudie une motion visant les subsides. Et la discussion a commencé sur un sujet. On a proposé un amendement, et on est obligés de se limiter à ce sujet-là. On ne parle pas de ce qui peut intéresser le peuple.

Ne croyez-vous pas qu'ils sont nombreux, dans la province de Québec, ceux qui désirent se séparer du gouvernement fédéral? Pourquoi? Mais regardez ce que vous faites dans ce Parlement: 0.00.

Le très honorable chef de l'opposition (M. Diefenbaker) a parlé longtemps. Le très honorable premier ministre (M. Pearson) aussi. Mais a-t-il été question des taxes du peuple? Non. On dirait que c'est devenu une manie. Si on ne change pas cela, ne soyons pas surpris que la Confédération ne tienne pas longtemps, que le peuple se décourage de ses députés, si ça continue comme cela . . .

M. l'Orateur: A l'ordre! Je dois à mon tour faire un appel au Règlement. L'honorable

[M. Grégoire.]

député de Lapointe (M. Grégoire) n'aime peut-être pas le sujet que nous devons débattre dans le moment mais, selon le Règlement, nous sommes limités, dans ce débat, au sujet de l'amendement qui a été présenté à la Chambre. Je prends pour acquis que les remarques que l'honorable député de Lapointe fait dans le moment sont, pour ainsi dire, préliminaires à ce qu'il nous dira tout à l'heure, quand il en viendra à parler de l'amendement, mais je me permets de lui rappeler qu'en vertu du Règlement, il doit discuter du sujet visé par l'amendement.

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, vous venez de confirmer exactement ce que j'ai constaté. Le Règlement est tellement mal rédigé que si je veux parler, je suis obligé de parler de scandale! Vous admettez tout de même que c'est la limite de l'illogisme et de la stupidité, que d'être obligé de parler de scandale! Ne peut-on pas parler un peu des subsides? Ne sommes-nous pas à étudier une motion visant les subsides? C'est là la motion principale.

L'amendement! Eh bien, un député conservateur nous a encore embarqués dans des affaires de scandale, et on est obligés d'en parler. Monsieur l'Orateur, même le Règlement nous impose cela! Alors c'est pourquoi je vous dis . . .

M. l'Orateur: A l'ordre! Je ne sais si je devrais intervenir de nouveau en ce moment mais je rappelle à l'honorable député que le Règlement lui permet, après le vote, ce soir, de discuter des subsides, s'il désire le faire.

M. Grégoire: Ça, monsieur l'Orateur, c'est ce qu'il y a de plus logique. On a deux jours pour discuter des subsides, mais il n'y a qu'une demi-heure, en définitive, après le vote, pour en discuter. Ça, c'est formidable! Sur deux jours de subsides, on nous laisse une demi-heure après le vote!

L'amendement, monsieur l'Orateur, c'est quelque chose où l'on reproche au très honorable premier ministre (M. Pearson) d'avoir demandé des dossiers sur toutes sortes de choses concernant les députés, depuis dix ans. Le très honorable premier ministre donne sa version, qui n'est pas celle du commissaire McLellan. Il y en a un des deux qui s'est mal expliqué ou qui n'a pas tout à fait dit la vérité.

Monsieur l'Orateur, le très honorable premier ministre s'est levé pour dire: voici ce que j'ai déclaré. Or, s'il trouve que le commissaire McLellan n'a pas dit tout à fait la vérité, eh bien, il est de son devoir de le renvoyer. Il n'a pas d'alternative: ou le très honorable premier ministre ou le commissaire de la Gendarmerie royale doit partir. C'est le choix qui incombe au très honorable premier